Envoyé en préfecture le 09/07/2024
Reçu en préfecture le 09/07/2024
Publié le
ID : 003-210302980-20240703-DEC202470-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

03 JUIL 2024

DEC202470
BAIL COMMERCIAL

Objet : Signature d'un bail commercial entre la commune et la société « Les Ciseaux de Perrine »

Le MAIRE de Varennes-sur-Allier,

VU le Code général des collectivités territoriales art. L. 2122-22 5° ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

VU le projet de bail de location entre la ville et la société « Les Ciseaux de Perrine »

CONSIDERANT la volonté de la société « Les Ciseaux de Perrine » de louer le local commercial situé 28 rue Antoine Fayard à Varennes sur Allier d'une surface de 28 m² pour un loyer de 92 € chargé ;

CONSIDERANT qu'après étude du dossier de la société « Les Ciseaux de Perrine » la Commune est favorable à lui louer le bien concerné ;

DECIDE de signer le bail avec la société « Les Ciseaux de Perrine » pour la location du local commercial sis 28 rue Antoine Fayard à Varennes sur Allier pour une durée de 9 ans.

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON

MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER (ALLIER)